

**ATTENTION** LES TARIFS CONVENTIONNÉS SONT EN VIGUEUR DEPUIS LE 8 MAI 2023. À PARTIR DE CETTE DATE, ILS SONT LES SEULS APPLICABLES.

## TARIFS CURE CONVENTIONNÉE

	SIMPLE ORIENTATION			DOUBLE ORIENTATION			
	DERMATOLOGIE	ORL/VR	AMB	DERMATOLOGIE & ORL/VR	ORL/VR & DERMATOLOGIE	DERMATOLOGIE & AMB	AMB & DERMATOLOGIE
<b>FORFAIT THERMAL</b>							
TARIF CONVENTIONNÉ	494.60 €	490.50 €	263.90 €	739.80 €	737.80 €	626.50 €	511.20 €
COMPLÉMENT TARIFAIRE	75 €	75 €	40 €	110 €	110 €	95 €	75 €
<b>RESTE À RÉGLER EN FONCTION DE VOTRE PRISE EN CHARGE*</b>							
SI À 65%	248.11 €	246.68 €	132.37 €	368.93 €	368.23 €	314.28 €	253.92 €
SI À 100%	75 €	75 €	40 €	110 €	110 €	95 €	75 €
<b>FORFAIT SURVEILLANCE MEDICAL</b>							
SERVICE DERMATOLOGIE <sup>(1)</sup>	80 €	-	-	80 €	40 €	80 €	40 €
SERVICE ORL/VR/AMB <sup>(2)</sup>	-	130 €	-	90 €	130 €	90 €	130 €
<b>ACTE MEDICAL COMPLEMENTAIRE <sup>(3)</sup> - PRIX POUR UN SOIN</b>							
DOUCHE FILLIFORME <sup>(1)</sup>	3.84 €			3.84 €	3.84 €	3.84 €	3.84 €
DOUCHE PHARYNGÉE <sup>(2)</sup>	-	4 €	-	4 €	4 €	4 €	4 €
PROÉTZ <sup>(2)</sup>	-	9 €	-	9 €	9 €	9 €	9 €
INSUFFLATION TUBAIRE <sup>(2)</sup>	-	9 €	-	9 €	9 €	9 €	9 €

\* Complément tarifaire inclus

<sup>(1)</sup> Médecins secteur 1. <sup>(2)</sup> Médecins secteur 2. <sup>(3)</sup> En supplément du forfait de surveillance médicale selon la prescription du médecin thermal, à régler directement auprès du praticien.

Prescrite par votre médecin traitant ou spécialiste, la cure thermale de 3 semaines soit 18 jours de soins consécutifs et sans interruption (hors dimanches). Elle est prise en charge par les caisses de remboursement à 65% ou à 100%. Le reste à régler peut être pris en charge par une mutuelle.

.... **VOTRE CURE THERMALE** ....  
AU PAYS DU MONT-BLANC